

## **Droit spécialisé de la construction : sécurisez vos contrats d'entreprise et de sous-traitance**

Où ?

**CENTRE DE COMPÉTENCE CONSTRUFORM LIÈGE**

Rue de Wallonie, 21  
4460 GRÂCE-HOLLOGNE

Quand ?

Session prochainement disponible ou sur demande

### **Droits d'inscription**

Prix membre [Emec](#) : 420 €

Prix membre [Embuild](#) : 490 €

Prix non-membre : 560 €

### **Aide financière :**

- Formation agréée [chèque-formation](#) - Références: 0368-0001-0048 (7CF) et 0368-0001-0095 (4CF)

**Les contrats d'entreprise et de sous-traitance structurent les relations entre les acteurs d'un projet de construction et engagent directement la responsabilité des entreprises.** Une compréhension insuffisante des obligations contractuelles et du cadre juridique peut entraîner des litiges, des risques financiers et des difficultés d'exécution.

Cette formation vise à apporter aux dirigeants et cadres du secteur de la construction **une compréhension claire et structurée du droit applicable aux contrats d'entreprise et de sous-traitance.** Elle permet de **mieux cerner les droits et obligations des différentes parties** ainsi que les principales responsabilités avant, pendant et après la réception des travaux.

**À l'issue de la formation, les participants disposeront de repères juridiques solides pour mieux lire, comprendre et encadrer les contrats d'entreprise et de sous-traitance dans leur pratique professionnelle.**

## **Au programme (14h)**

- **Le contrat d'entreprise :**

- Définition et comparaison avec d'autres contrats.
- Le contrat d'entreprise : phase précontractuelle, forme, contenu, documents contractuels (offre/devis, contrat, conditions générales, cahier des charges), fixation du prix.
- Obligations de l'entrepreneur.
- Obligations du maître d'ouvrage.
- Intervention de l'architecte.
- Responsabilités après réception : responsabilité décennale, assurance responsabilité décennale, responsabilité pour vice caché véniel.
- Loi sur les pratiques de marché (protection du consommateur) - impact sur la relation contractuelle.
- Vente de biens de consommation
- Contrat Loi Breyne
- Réglementation sur les relations entre entreprises (B2B).

- **Le contrat de sous-traitance :**

- Définition et caractéristiques.
- Autonomie du contrat de sous-traitance.
- Mesures de protection des sous-traitants.
- Obligations de l'entrepreneur général et du sous-traitant.
- Réception des travaux sous-traités.
- Responsabilité extracontractuelle.
- Aspects fiscaux et sociaux (article 30bis) : déclaration des travaux, obligation de contrôle et de retenue dettes ONSS et fiscales, enregistrement électronique des présences, responsabilité solidaire en matière de dettes salariales.

- **L'agrégation des entrepreneurs**

## **Public-cible**

La formation s'adresse aux dirigeants d'entreprises de construction et leurs collaborateurs du service juridique et/ou administratif, directeurs commerciaux, bureaux d'études.

## **Formateur**

**Stéphanie DEMARCHE**, Licenciée en droit. Directrice Générale chez Bâtis-moi SRL.